

Compte rendu de la réunion de la commission « Forêt » du 24 mai 2014

Membres de la Commission présents :

Grégoire GILLE, maire,
Georges DORMOY, 1^{er} adjoint, président de la commission,
Alain ROBERT, conseiller municipal,
Matthieu GUILLIER, membre hors conseil,
David DIETRICH, membre hors conseil,
Lionel CUENIN, membre hors conseil,
Michel DOLOTA, membre hors conseil,
François ROLLIN, responsable régional ONF,
Dominique REIGUE, agent ONF.

Excusés :

Cédric VERNIER, conseiller municipal,
Didier VALLEY, conseiller municipal.

La réunion débute à 9h00.

M. le Maire installe dans un premier temps la commission nouvellement créée, et rappelle à cette occasion son fonctionnement et ses prérogatives :

- la commission « forêts » est composée de 3 membres issus du conseil municipal et de 4 membres hors conseil. Elle est présidée par le 1^{er} adjoint,
- la fréquence de ses réunions est trimestrielle ; elle pourra se réunir plus souvent en tant que de besoin,
- ses domaines d'intervention sont la gestion du domaine public forestier en relation avec l'ONF,
- la commission propose donc au conseil municipal des dispositions qu'elle aura pu étudier lors de ses séances de travail, dans le but de garantir une gestion forestière sans en déprécier le capital. C'est au conseil municipal que reviendra finalement la décision, laquelle sera basée sur les rapports qui lui seront faits par le Président de la commission.

Sujets abordés lors de la réunion :

- présentation de l'organisation de l'ONF et les orientations prises,
- travaux d'investissements 2014,
- programme forestier prévu pour l'année à venir,
- bilan des réalisations sur l'année 2013,
- organisation de la ½ journée découverte.

1. Intervention de l'ONF :

François ROLLIN explique que l'ONF se base sur le programme de la gestion forestière établi pour 20 ans (2008/2027) pour ses choix d'orientation. Il rappelle à la commission qu'il n'est pas conseillé de prendre du retard par rapport à ce programme, car cela peut engendrer un ralentissement de croissance et de développement.

Par ailleurs, l'aspect réglementation est primordial, en particulier la sécurité lors d'interventions par les prestataires de services et les affouagistes : ceux-ci doivent porter une attention toute particulière au règlement (délai de réalisation, consignes de sécurité et respect de l'environnement, pour ne citer que les principaux critères).

2. Travaux d'investissement 2014 :

La proposition de l'ONF est retenue, elle concerne les coupes N°1 et N°34

Dans la coupe 1, il est prévu le nettoyage de jeunes peuplement en favorisant la diversité en favorisant le développement des essences comme le chêne et le merisier et ainsi ralentir la dominance du hêtre.

Dans la coupe 34, il est prévu le cloisonnement mécanique tous les 12 mètres avec double passage sur une surface de 2,5 ha.

Deux devis sont déjà proposés ; le choix du prestataire se fera en réunion de conseil municipal.

3. Programme forestier 2014 :

La forêt produit en moyenne 4,5 à 5 m³ de bois par an et par hectare. Pour notre forêt d'une superficie totale de 116 ha, on peut compter sur une production annuelle équivalente à environ 580 m³.

Si nous nous basons sur 120 m³ de grumes à exploiter annuellement et 60 m³ de sur-billes, il reste 400 m³ à transformer en stères, soit 600 stères de potentiel sur la base d'un stère et demi par m³.

Pour la campagne 2014, il est ainsi prévu d'exploiter les grumes de la parcelle N°9, celle-ci étant estimée à 120 m³ de grumes et 350 stères de bois de chauffage façonné.

Il conviendra de plus de façonner les reliquats des coupes 30 et 21, le volume restant dans ces coupes étant évalué à 150 stères. Enfin, le solde de la parcelle 10 représente un complément de 150 stères.

Actuellement, le retard par rapport au programme 2008-2027 représente 400 m³. Il s'agira donc de prendre une décision quant à son exploitation dans les toutes prochaines campagnes, de manière à éviter les conséquences négatives de la sous-exploitation (prédominance du hêtre sur le chêne, potentiel de développement ralenti, dégradation des bois actuellement matures,...). La possibilité de vendre sur pieds les parcelles déjà griffées devra être étudiée.

4. Bilan des réalisations 2013 :

Le produit des coupes 34 et 10 a permis de présenter à la vente 132 m³.

Les stères façonnés sur les coupes 10, 21, 30 et 34 représentent 800 stères façonnés cette année.

Sur les 800 stères, 350 ont été réalisés par les affouagistes.

Le produit total réalisé est supérieur à la régénération de notre forêt car nous avons accumulé un retard depuis plusieurs années par rapport au programme d'exploitation 2008-2027. A l'occasion du programme 2014, nous revenons à un volume extrait équivalent à une production annuelle ;

5. Journée découverte :

Chaque année, l'ONF est en mesure de proposer une visite réservée aux membres du conseil et de la commission forêt. La commission désire étendre le bénéfice de cette visite guidée de notre patrimoine forestier à la population du village. La date proposée est le samedi 13 septembre 2014 à 9h00. Le rendez-vous se fera devant la mairie.

Le 1^{er} Adjoint,
Georges DORMOY